



# Ils renoncent à la réouverture pour éviter une faillite prochaine

La deuxième fermeture des cafés, restaurants et autres lieux de rencontres ne restera pas sans conséquences. Les premières **entreprises** en difficulté annoncent la cessation de leurs activités. Deux exemples bullois.

SOPHIE ROULIN

**BULLE.** Leur bail courait jusqu'à novembre 2021. Pourtant, Ana et Alain Paréjas ne rouvriront pas leur établissement de l'Hôtel de Ville, à Bulle, le 10 décembre prochain. «Nous avons pu faire face au premier arrêt, ce printemps, mais là, après cette deuxième fermeture, ce n'est plus possible», indique le tenancier, en place depuis bientôt dix-huit ans. Propriétaire des lieux, la commune de Bulle a été informée de cette cessation d'activités en fin de semaine dernière.

«Avec les deux périodes de fermeture qu'on leur a imposées, les cafetiers-restaurateurs auront perdu 96 jours d'exploitation sur 365 cette année, c'est énorme, relève Nadine Gobet, directrice de la Fédération patronale et économique. Alors oui, on les aide pour une part modeste, mais il leur reste beaucoup de frais fixes à assumer.» L'électricité, les assurances, les leasings, les frais administratifs ou encore les charges salariales des employés non couvertes par les RHT sont autant de factures qu'il faut continuer de payer. «Sans aucune rentrée financière.»



En 2020, cafés, restaurants et autres lieux de rencontres seront restés fermés 96 jours sur 366. S'ils ont passé le cap du semi-confinement de ce printemps, certains se remettront difficilement ou pas du tout de la fermeture actuelle. ANTOINE VULLIÖUD

## La FPE inquiète

De quoi inquiéter la directrice de la FPE. «Beaucoup d'entreprises qui étaient saines et rentables en mars sont aujourd'hui en grandes difficultés, alors qu'elles n'ont rien à se reprocher. Elles n'ont pas fait d'investissements trop importants ou de mauvais choix, elles ont juste obéi aux directives fédérales et cantonales.»

La perspective de la réouverture la semaine prochaine est certes positive, mais assortie de craintes: «La clientèle aura-t-elle envie de sortir? Et il ne faut pas compter sur les habituels événements de fin d'année, comme la Saint-Nicolas ou les repas d'entreprise. Tout est annulé.»

Dans un contexte comme celui-ci, sera-t-il possible de

trouver des tenanciers pour l'Hôtel de Ville? «La situation de cet établissement est privilégiée, en plein centre-ville, relève Alain Sansonnens, porte-parole de la commune. Mais le dossier n'a pas encore été analysé par le Conseil communal, qui a pris connaissance du départ du couple Paréjas mardi soir.»

Une rencontre entre les autorités et les tenanciers doit être prévue. «La situation doit être évaluée avant d'imaginer un appel d'offres pour trouver des successeurs», ajoute le porte-parole. Qui précise encore que la ville avait pris en charge deux loyers durant la période de fermeture du printemps et qu'un geste similaire était envisagé pour celle qui court. ■

## S'arrêter pour mieux rebondir

«J'ai fait mes calculs: en m'arrêtant maintenant, je peux honorer les artisans avec qui je travaillais et je peux payer les charges sociales et les derniers salaires de mes collaborateurs. Je serai à zéro, mais je n'aurai pas de dettes. Et si un jour je veux repartir, je pourrai le faire.» Alice Egger, à la tête du service traiteur et de la table d'hôte bulloise Les Délices d'Alice depuis neuf ans, veut voir le positif. «Je garde cette possibilité de rebondir.»

Lors de la reprise post-semi-confinement, en juin, l'entrepreneuse était encore confiante. La fin de l'année et ses multiples événements devaient assurer des recettes importantes. Cet espoir a cependant été emporté par la deuxième vague de Covid-19 et les nouvelles mesures restrictives. «Je pourrais tenir encore quelques mois. Mais avec quelles perspectives?»

Les Délices d'Alice employaient trois personnes à plein temps, dont Alice Egger, et une dizaine d'extras. «Je suis triste évidemment, parce que j'y ai consacré neuf ans de ma vie, avec pas mal de sacrifices. J'ai l'impression de revenir à la case départ. Mais je fais ce choix – pour autant qu'on puisse parler d'un choix – pour pouvoir regarder positivement vers l'avenir.» SR

# Activités touristiques Covid-compatibles

Les Offices du tourisme de Bulle, Gruyères et Charmey proposent un gros programme d'animations hivernales pour pallier l'annulation des marchés de Noël.

**TOURISME.** Le coronavirus n'aura pas raison de toute l'activité touristique. Pour faire face à l'annulation des marchés de Noël – point d'orgue de la période qui mène aux fêtes de fin d'année – les Offices du tourisme de Bulle, Charmey et Gruyères proposent ensemble un programme

d'animations hivernales compatibles avec les restrictions sanitaires en vigueur. «Nous ne pouvons pas laisser les visiteurs sans rien faire, explique Aline Esseiva, directrice adjointe de La Gruyère Tourisme. Avec les nouvelles directives de la préfecture pour la période

de l'avent, nous avons complètement réorganisé nos activités.» Dans les faits, toutes les animations doivent se dérouler avec des groupes de dix personnes au maximum, y compris l'accompagnateur et les enfants.

Dans le détail, les Offices du tourisme proposent des versions hivernales de certaines activités à succès, ainsi que plusieurs nouveautés pour petits et grands. Pour la plupart d'entre elles, de nombreuses dates sont proposées. Visite guidée.

## ● BULLE

Durant la période de l'avent, le chef-lieu gruérien anime son centre-ville avec une ambiance musicale de Noël. En outre, tous les dimanches de décembre, des visites guidées historiques sont organisées pour un voyage de mille ans à travers l'histoire et la culture de la ville de Bulle.

## ● CHARMEY

Désormais pleinement intégré dans l'organisation de La Gruyère Tourisme, Charmey mise sur des animations en lien avec la nature et les traditions. Chaque week-end et pendant les vacances scolaires, les visiteurs peuvent se familiariser

avec les chiens de traîneau, s'initier à l'attelage, fabriquer des igloos selon la méthode inuite ou encore partir sur les traces de la faune locale. Des balades contées dans le village et un circuit guidé retraçant le chemin des barons du fromage complètent l'offre spéciale de cette fin d'année.

## ● GRUYÈRES

A Gruyères, les visiteurs sont invités à découvrir la cité comtale grâce à diverses balades contées, chantées ou historiques, parfois même à la tombée de la nuit. Egalement durant cette période, les enfants peuvent déposer leur lettre aux lutins de Gruyères dans la boîte installée devant l'Office du tourisme local. Chaque lettre recevra une réponse et un petit cadeau. Pour pallier l'annulation de la chasse aux cadeaux, impossible à organiser à cause de son affluence, les familles sont invitées à participer à une chasse au trésor à travers le bourg grâce à des indications récupérées à l'Office du tourisme de Gruyères.

Enfin, la cité de Gruyères est illuminée en musique jusqu'au 10 janvier. CD



Charmey mise sur des animations en lien avec la nature et les traditions. CHLOÉ LAMBERT